

CONSEILS DE SORTIE APRES DIAGNOSTIC DE PALUDISME

Lors de votre passage aux urgences, le médecin a diagnostiqué une crise de paludisme. Vous n'avez pas de symptômes de gravité. Nous pensons que vous pouvez maintenant quitter l'hôpital. Après votre retour à domicile, il est peu probable que vous ayez des problèmes.

Une première dose de médicaments vous a été donnée à l'hôpital, vous devez aller acheter le reste du traitement dès votre sortie de l'hôpital et suivre scrupuleusement l'ordonnance. Vous ne devez pas rester seul pendant les trois premiers jours du traitement. Vous devez impérativement être revu par un médecin spécialiste des infections avec une prise de sang de contrôle dans trois jours.

N° de téléphone du médecin spécialiste : 04.92.41.67.95

Consultation du voyageur Dr Olivia Keita-Perse. Centre Hospitalier Princesse Grace

Par ailleurs, si l'un des symptômes suivants (ré)apparaissait, il conviendrait de revenir rapidement (ou de vous faire conduire) vers la structure d'urgence la plus proche :

- Perte de connaissance ou baisse de vigilance ;
- Etat confusionnel (désorientation, faire des choses incohérentes) ;
- Somnolence inhabituelle ;
- Troubles de la compréhension ou de la parole ;
- Essoufflement ;
- Problème de vision ;
- Mal de tête important malgré les médicaments ;
- Vomissements ;
- Convulsion ;
- Malaise ;
- Saignements ;
- Jaunisse (coloration jaune des yeux).

N° de téléphone de l'hôpital : (00 377) 97 98 97 69

En cas d'urgence appeler le 15 (de France) ou le 18 ou le 112 (de Monaco)